

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé : Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Belleville au lac Nipissingue," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Miller, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 5 avril 1892.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Ogilvie,
Allan,	Girard,	McKay,	Pelletier,
Almon,	Glasier,	McKindsey,	Perley,
Armand,	Gowan,	McMillan,	Poirier,
Bolduc,	Grant,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Botsford,	Guévremont,	Macdonald (Victoria),	Prowse,
Boulton,	Howlan,	Macfarlane,	Read (Quinté),
Boyd,	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Reid (Caribou),
Casgrain,	Landry,	Merner,	Sanford,
Clemow,	Lewin,	Miller,	Scott,
Cochrane,	Lougheed,	Montgomery,	Sutherland,
DeBlois,	McCallum,	Montplaisir,	Tassé,
Dever,	McClelan,	Murphy,	Vidal,
Dickey,	McDonald (Cap-B.),	O'Donohoe,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Sanford :—De E. Peplow, de Peterborough, et autres d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dobson :—De Louis Bennett et autres, du comté de Kent ; de John Lee et autres, de North Dumfries ; d'Archie Johnstone et autres, de Parry Sound ; de Mme T. Holmes et autres, de Tilbury-Centre ; d'Annie L. McNab et autres, d'Owen-Sound ; de Jno. W. Emery et autres, de New-Sarum ; de Mme F. Robertson et autres, de Tilbury-Est ; et, de Mme David T. Lee et autres, du comté de Waterloo, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ogilvie :—De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De F. C. Cotton et autres, de Vancouver, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du tunnel et du pont de Burrard Inlet."

De la Compagnie du chemin de fer du Grand-Nord, demandant un acte qui amende son acte constitutif.